

M. le vice-président: Comme il n'y a pas consentement unanime, la Chambre poursuit le débat.

M. Manly: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je voudrais que la Chambre consente à l'unanimité à nous permettre de poser des questions pendant dix minutes encore.

M. Malone: Monsieur le Président, je tiens à signaler que le député ministériel a parfaitement raison de dire qu'il n'y a pas moyen d'arrêter une fois qu'on a commencé. Je donne mon appui au député de Cowichan-Malahat-Les Îles (M. Manly) qui demande une prolongation de dix minutes, ce qui est très raisonnable. Les ministériels ne devraient pas avoir peur de cette requête raisonnable.

M. Fisher: Monsieur le Président, à première vue, la requête paraît raisonnable. Par contre, si les députés sont vraiment sincères, ils feraient bien de dire à leur collègue, le député de Rosedale (M. Crombie) et au député de Kingston et les Îles (M^{lle} MacDonald) de ne pas perdre autant de temps juste après la période des questions à soulever des questions de priviège spécieuses. Je crois qu'il faut laisser parler les autres députés dont le nom figure sur la liste. Il y a plusieurs députés de mon côté qui voudraient prendre la parole, si ce n'est pas le cas des autres.

M. le vice-président: Il n'y a pas consentement unanime, si je ne m'abuse. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. Fisher: Non.

M. le vice-président: Il n'y a pas consentement unanime.

[Français]

Débat. L'honorable député de Joliette a la parole.

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le Président, je ferai remarquer tout de suite que je n'avais aucune objection à ce que l'on accorde dix minutes de plus. Je sentais que certains députés étaient fort intéressés à poser des questions pertinentes au ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme). Enfin, le Règlement, c'est le Règlement!

Je voudrais, monsieur le Président, faire à mon tour quelques observations sur le Budget qui me paraissait, ce matin, selon les journaux, beaucoup moins populaire que la victoire de Gaétan Boucher dans cette grande compétition internationale. Vous comprendrez que tous les Canadiens s'intéressaient, bien sûr, à cette grande victoire et paraissaient beaucoup plus réjouis de voir qu'un Canadien avait si bien réussi compte tenu de la note financière que nous a présentée hier le ministre des Finances (M. Lalonde). Vous savez, monsieur le Président, j'écoutais le ministre de la Petite et Moyenne entreprises, tantôt, et je ne mets pas en doute sa bonne foi et ses intentions d'apporter une grande collaboration au secteur privé. Il faisait un acte de foi au nom de son gouvernement envers le secteur privé, à propos de cette concertation, de cette coopération. On pourrait même aller jusqu'aux provinces! Ce qui me reverse quand même, monsieur le Président, c'est que le ministre de la Petite et Moyenne entreprises ne se rend pas compte que le ministre des Finances, qui est l'auteur de ce bloc d'information, de mesures, de propositions qu'on nous a présentées hier, s'est comporté depuis je dirais au moins 10 ans avec une arrogance incroyable. Et étant donné ses prévisions, que ce soit

Le budget—M. La Salle

dans le domaine de l'énergie ou des finances, je dirais non seulement avec une arrogance, mais avec une incompétence sans précédent. Et là on parle de rétablir un climat de confiance! Je me demande comment on peut oser parler de rétablir un climat de confiance quand depuis 18 mois, et je ne me trompe pas, sondages à l'appui, monsieur le Président, ce gouvernement a perdu la confiance du grand public. A peine moins de 30 p. 100, l'un dans l'autre, au cours des 18 derniers mois! C'est la preuve que les Canadiens n'ont plus confiance en ce gouvernement. Bien sûr que ce gouvernement dira toujours qu'il a obtenu la majorité des sièges en 1980, mais depuis 18 mois, ce gouvernement est conscient d'avoir perdu la confiance du grand public, et il tente de se comporter comme s'il avait cet appui et il parle évidemment avec un optimisme qui trahit l'hypocrisie étant donné que le ministre des Finances sait très bien qu'il n'a plus la confiance du grand public, et qu'il ne lui sera pas possible de la rétablir grâce au Budget qu'il a présenté hier soir. Je dirais même, monsieur le Président, pour votre information, que certains malins au sein du monde des affaires, par exemple, pour simplement vous prouver jusqu'à point le ministre des Finances a perdu la confiance du grand public, le monde des affaires, dis-je, se plaît à dire en riant: Eh bien, écoute La Salle, si vous allez former le gouvernement au cours des mois qui suivent, n'oubliez pas de conserver quand même au ministre des Finances un poste qu'il aimerait bien avoir, soit celui de président de la Société canadienne des Postes, ce qui pourrait lui permettre de lire le courrier de tous les Canadiens sans difficulté! Vous voyez, monsieur le Président, jusqu'où on s'amuse, aujourd'hui avec la crédibilité du ministre des Finances, crédibilité qui est à son plus bas. Alors, dans son Budget, monsieur le Président, il est clair qu'il y a des mesures qui sont intéressantes et d'autres qui le sont moins. Je pourrais parler de quelques bonnes nouvelles, eh bien, là le gouvernement a enfin décidé d'accorder aux personnes âgées, aux personnes seules, une augmentation pour leur permettre de faire face à leurs obligations. Or, de ce côté-ci de la Chambre, monsieur le Président, ce n'est pas d'hier que nous ressentons ce besoin pressant. Le gouvernement semble bien disposé, dans l'ensemble de ce côté-là. Étant donné les mesures que le gouvernement a proposées hier, si je ne m'abuse, il n'y en a pas plus qu'une ou deux qui pourraient être mises en vigueur avant le 1^{er} janvier 1985. Vous n'êtes pas sans savoir, monsieur le Président, comme moi, que les chances d'aller au peuple, avant le 1^{er} janvier 1985, sont très grandes. Alors le premier ministre, dans son hypocrisie continue, il nous présente une pièce dont il n'aura probablement pas la responsabilité d'appliquer. Je pourrais également, monsieur le Président, me réjouir de voir qu'on a enfin compris le problème des formules du ministère du Revenu vis-à-vis de la petite et moyenne entreprises. Il semble que le gouvernement ait enfin décidé de modifier et d'améliorer les formulaires du ministère du Revenu en ce qui a trait à la petite et moyenne entreprises, mais n'allons pas croire du même coup, monsieur le Président, que ceci créera des milliers d'emplois. On va enfin faciliter, aider la petite et moyenne entreprises avec des formulaires beaucoup plus faciles à comprendre et plus simples également à remplir. Alors, cela va de soi, nous sommes fort heureux de cette modification.